

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le 1^{er} juin 2016

L'Assemblée ouvre la séance à 13 h 30.

Le ministre des Finances prononce le discours du budget.

Déclarations de ministres

30-18(2) Le ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration sur le Conseil des aînés de Stanton.

Déclarations de députés

115-18(2) Le député de Tu Nedhe-Wiilideh fait une déclaration sur les taux élevés de cancers à Fort Resolution.

116-18(2) Le député du Deh Cho fait une déclaration sur la production d'électricité à Kakisa.

117-18(2) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur les prévisions et les besoins relatifs au marché du travail.

118-18(2) Le député de Frame Lake présente des réflexions sur le discours du budget.

119-18(2) Le député de Nahendeh fait une déclaration sur les heures de service du traversier de Fort Simpson.

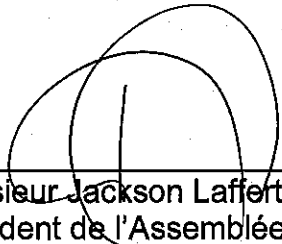
120-18(2) Le député du Delta du Mackenzie fait une déclaration sur les progrès effectués en ce qui concerne la résidence pour aînés de Fort McPherson.

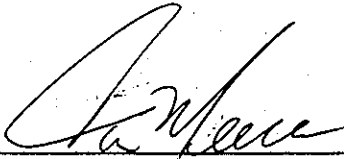
- 121-18(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur les besoins en logements pour personnes âgées à Ulukhaktok.
- 122-18(2) Le député de Hay River Nord fait une déclaration sur les lits de soins de longue durée à Hay River.
- 123-18(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration sur la fourniture du service téléphonique d'urgence 911.
- 124-18(2) Le député du Sahtu avise l'Assemblée qu'il partira avant la fin de la séance afin d'aller présenter ses hommages à une aînée de Fort Good Hope.

Documents déposés

- 50-18(2) Budget principal des dépenses pour 2016-2017. Déposé par le ministre des Finances.
- 51-18(2) Politique de gestion responsable des finances. Déposée par le ministre des Finances.
- 52-18(2) Cadre de planification et de responsabilisation. Déposé par le ministre des Finances.
- 53-18(2) Dialogue sur le budget 2016 : rapport sur les commentaires des participants présentés dans leurs propres mots. Déposé par le ministre des Finances.

Le président ajourne l'Assemblée à 16 h 41.


Monsieur Jackson Lafferty
Président de l'Assemblée législative


Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative